

Réf: Dossier N° 062545

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MONTARIA COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, M'badon, Lot 506, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONTARIA COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l' Etranger :

- L'importation, l'exportation, le négoce et la commercialisation de tout type de matière première agricole;
- L'achat bords champs aux planteurs et producteurs de tout produit agricole et matière première agricole ;
- La distribution, la vente en gros, demi-gros et détail de tout produit agricole et matière première agricole ;
- L'importation, l'exportation, le négoce et la commercialisation de tout type de produits agro-alimentaires ;
- La création et la gestion de tout type de réseau de distribution destiné à la commercialisation des produits fabriqués ou négociés par la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, M'badon, Lot 506, Ilot 62

Dirigeant(s) : M ENRY ALEXANDRE JONATHAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08121 du 17/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40041/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

